

Les adultes relais de l'arrondissement de Béziers reçus en sous préfecture



Récemment, les sept adultes relais œuvrant sur l'arrondissement de Béziers ont été reçus en sous préfecture de Béziers. L'occasion pour M. le Sous Préfet de les remercier pour le travail quotidien accompli dans le domaine de la médiation sociale.

Ce dispositif est financé à 80 % par l'Etat.

➤ rappel de ce dispositif :

Créés pour des employeurs du secteur non marchand, les postes d'adultes-relais sont réservés à des personnes de plus de 30 ans sans emploi.

Le bénéficiaire conclut un contrat de travail afin d'assurer des missions de médiation sociale et culturelle visant à améliorer les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs de certaines zones urbaines. A la clé, pour l'employeur, une aide financière de l'Etat.

La création d'un poste d'adulte-relais doit faire l'objet d'une convention préalable entre l'employeur, l'État représenté par le préfet de département, et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

La convention a une durée de 3 ans renouvelable.

✓ Les missions d'un adulte relais :

- Accueillir, écouter, concourir au lien social,
- Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue social entre services publics et usagers, et notamment établir des liens entre les parents et les services qui accueillent leurs enfants,
- contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue entre générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- contribuer à renforcer la vie associative locale et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

- **Nota :** L'Etat finance 66 postes d'adultes relais dans le département. Ces postes sont répartis sur les communes de Montpellier, Béziers, Sète, Lunel, Frontignan, Lodève et Agde.